



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 23 septembre 2016

N° 2016-520

### Convocation du 16 septembre 2016

Aujourd'hui vendredi 23 septembre 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Claude MELLIER, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

#### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS  
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL  
M. Jacques GUICHOUX à M. Michel VERNEJOUL  
M. Jacques MANGON à M. Jacques BOUTEYRE  
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS  
M. Dominique ALCALA à Mme Anne WALRYCK  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Thierry TRIJOULET  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Jean-Louis DAVID  
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN  
M. Gérard CHAUSSET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE  
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON  
Mme Magali FRONZES à M. Philippe FRAILE MARTIN  
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Dominique IRIART  
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Patrick BOBET  
M. Eric MARTIN à M. Franck RAYNAL  
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE  
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Marie-Hélène VILLANOYE  
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI  
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST

#### **EXCUSE(S) :**

Monsieur Fabien ROBERT.

#### **PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 12h  
Mme Claude MELLIER à Mme Léna BEAULIEU à partir de 12h10  
Mme Andréa KISS à Mme Josiane ZAMBON à partir de 12h20  
Mme Anne BREZILLON à M. Stéphan DELAUX à partir de 10h35  
Mme Brigitte COLLET à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h15  
M. Yohan DAVID à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 11h30  
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h20  
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET jusqu'à 11h15  
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Frédérique LAPLACE à partir de 12h  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF jusqu'à 10h25  
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h  
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h45  
M. Jacques PADIE à M. Max GUICHARD à partir de 12h

#### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques COLOMBIER jusqu'à 10h et à partir de 11h20

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 23 septembre 2016</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du foncier	<b>N° 2016-520</b>

---

**Saint-Louis-de-Montferrand - Immeuble bâti situé 150 avenue de la Garonne, cadastré AD 19 (partie) -  
Mise en demeure d'acquérir - Acquisition - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Madame Yvette Robin est propriétaire sur le territoire de la commune de Saint-Louis-de-Montferrand d'un immeuble bâti d'une superficie de 3734 m<sup>2</sup>, cadastré AD 19 situé 150 avenue de la Garonne à Saint-Louis-de-Montferrand.

Cette propriété étant partiellement grevée au Plan local d'urbanisme (PLU) par l'emplacement réservé T17 relatif à l'élargissement de la rue Jean Sabourain entre la Route départementale (RD) 113 et l'avenue de la Garonne à Saint-Louis-de-Montferrand sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine, Madame Yvette Robin a mis Bordeaux Métropole en demeure d'acquérir la partie concernée, en application de l'article L 152-2 du Code de l'urbanisme.

Après instruction de cette demande, les services métropolitains ont émis un avis favorable à l'acquisition d'une emprise de terrain nu d'une superficie de 1353 m<sup>2</sup> à détacher de ce bien.

A l'issu des pourparlers engagés avec la propriétaire, un accord pourrait intervenir pour l'acquisition de cette parcelle, libre de toute occupation, meubles et encombrants, moyennant le prix de 75 415 euros incluant une indemnité de remplacement de 7 765 euros et majoré d'une indemnité pour travaux accessoires (déplacement de la clôture) de 15 271,30 euros.

Les conditions de cette transaction ne sont pas supérieures à l'estimation de France Domaine délivrée par communiqué n° 2015-434V1973 du 31 août 2015.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5217-1 relatif à la transformation en métropole de certains établissements publics de coopération intercommunale,

**VU** les dispositions du Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1311-9,

**VU** les dispositions du Code de l'urbanisme, notamment ses articles L 152-2, L 230-1 et suivants,

**VU** l'avis de France Domaine n° 2015-434V1973 du 31 août 2015,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE**

L'élargissement de la rue Jean Sabourain entre la RD 113 et l'avenue de la Garonne rend nécessaire l'acquisition d'une emprise de terrain nu d'une superficie de 1353 m<sup>2</sup> à détacher de l'immeuble situé 150, avenue de la Garonne à Saint-Louis-de-Montferrand,

**DECIDE**

**Article 1 :** de consentir l'acquisition de l'emprise de terrain nu d'une superficie de 1 353 m<sup>2</sup>, nouvellement cadastrée AD 239, à détacher de l'immeuble cadastré AD 19 situé 150 avenue de la Garonne, appartenant à Madame Yvette Robin domiciliée 150, avenue de la Garonne à Saint-Louis-de-Montferrand moyennant le prix de 75 415 euros, incluant une indemnité de remploi de 7 765 euros et majoré d'une indemnité pour travaux accessoires (déplacement de clôture) de 15 271,30 euros, pour un bien cédé libre de toute occupation, meubles et encombrants,

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte et tous autres documents afférents à cette transaction,

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice concerné, Chapitre 21, Compte 2112, Fonction 844.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2016

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>6 OCTOBRE 2016</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>6 OCTOBRE 2016</b>	Monsieur Jacques MANGON